

Maîtrise universitaire (*Master of Arts* – MA)

L'accès au MA est réservé aux étudiant-e-s titulaires d'un BA (ou d'un titre jugé équivalent) comportant au minimum 60 crédits ECTS en philosophie.

Les modules de maîtrise, ainsi que les modules à option, sont liés à des enseignements avancés qui permettent aux étudiant-e-s de compléter leur formation philosophique dans un ou plusieurs domaines de la recherche et de l'enseignement proposés par le département (philosophie pratique: éthique, philosophie politique, esthétique; logique, philosophie des sciences, philosophie du langage, de l'esprit, métaphysique, épistémologie; philosophie antique, médiévale, moderne, et contemporaine).

MA1 Philosophie avancée 1 (12 crédits)

Enseignement : CR ou SE 2 heures/A
Attestation : Travail de séminaire (travail écrit de 12 pages au moins, 24'000 signes, ou présentation orale et complément écrit)
Evaluation: Examen oral (env. 45 min.) portant sur les enseignements

MA2 Philosophie avancée 2 (12 crédits)

Enseignement: CR ou SE 2 heures/A
Attestation : Travail de séminaire (travail écrit de 12 pages au moins, 24'000 signes, ou présentation orale et complément écrit)
Evaluation: Examen écrit (8 heures) portant sur les enseignements

MA3 Philosophie avancée 3 (12 crédits)

Enseignement: SE 2 heures/Sem
Evaluation: Travail écrit de recherche avec soutenance (env. 25 pages, 50'000 signes)

Mémoire (30 crédits)

Mémoire dactylographié (60 à 80 pages environ, 120'000 à 160'000 signes) qui fait l'objet d'une soutenance orale d'environ 60 minutes.

La rédaction du mémoire suit un programme établi d'entente avec le directeur ou la directrice.

Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires comportant le grec ou le latin et qui choisissent de faire un mémoire sur un thème de philosophie antique ou médiévale doivent avoir satisfait à l'exigence d'une initiation au grec ou au latin.

Modules à option

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4-MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

MA4 Philosophie avancée 4 (12 crédits)

Enseignement: CR ou SE 2 heures/A
Attestation : Travail de séminaire (travail écrit de 12 pages au moins, 24'000 signes, ou présentation orale et complément écrit)
Evaluation: Examen oral (env. 45 min.) portant sur les enseignements

MA5 Philosophie avancée 5 (12 crédits)

Enseignement: CR ou SE 2 heures/A
Attestation : Travail de séminaire (travail écrit de 12 pages au moins, 24'000 signes, ou présentation orale et complément écrit)
Evaluation: Examen écrit (8 heures) portant sur les enseignements

MA6 Philosophie avancée 6 (12 crédits)

Enseignement: SE 2 heures/Sem
Evaluation: Travail écrit de recherche avec soutenance (env. 25 pages, 50'000 signes)

¹ Le terme "monodisciplinaire" n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).